

W. B. ALLEN

**DE LA PSYCHOLOGIE
DE L'ENFANT SOURD**

H. BRIEDJ

Il s'agit ici de tenter de clarifier une problématique.

La surdit  est un domaine tr s complexe. Les recherches foisonnent pour explorer l'enfant sourd en tant que **personne** enti re,  voluant cependant, selon un mode assez diff rent de celui de l'enfant entendant,   certains niveaux. En effet, les  tudes entreprises dans des pays d velopp s comme l'Am rique, l'Allemagne, la France et l'Angleterre le d montrent clairement.

Les discussions d marrent, les opinions se confrontent, les avis sont  chang s, les id es se pr cisent. Bref, des  coles se fondent, cr ant des doctrines bien diff rentes, ayant chacune d'elles, de fervents d fenseurs   sa t te.

En effet, nombreuses sont les th ories qui ont vu le jour sur la base d'investigations entreprises sur la personne du sujet sourd.

Mais, il faut consigner que les enseignements tir s, ne sont, au d part, que trop disparates, vu que les premi res recherches sont tr s g n rales.

Ce n'est qu'avec l'av nement des sciences sp cialis es que des  tudes tous azimuts sur le d veloppement de la personnalit , de l'activit  linguistique, de la capacit  d'int gration du sourd et du **d veloppement cognitif** sont entreprises. C'est pr cis ment dans ce dernier cadre, que s'inscrit cette recherche.

Il faut cependant souligner que ce domaine n'est pas nouveau, il a suscit  et suscite jusqu'  pr sent, l'int r t de nombreux scientifiques.

Ce n'est pourtant pas pour autant que les discussions sont  puis es. En effet, la liste des facteurs de controverses est tr s longue.

La premi re controverse est li e   la pr sence ou non d'un retard intellectuel chez l'enfant sourd. Certains auteurs nient la

possibilité d'un quelconque effet de la privation sensorielle sur le développement intellectuel. D'autres auteurs avancent qu'un déficit auditif se traduit indéniablement, par une conséquence négative sur l'intellect.

OLERON n'est cependant pas aussi extrême dans son jugement et qualifie de «retard de développement», la répercussion de la surdité sur le développement mental (1).

La seconde controverse a trait à l'origine de ce retard. La privation du langage est-elle la seule incriminée, comme le souligne OLERON? Ou est-ce le manque d'actions, de relations diverses qui sont mis en cause comme le croit PIAGET?

Enfin la dernière divergence, quoi que très peu nuancée, se pose en termes de différence qualitative du développement intellectuel du handicapé auditif. En effet, selon MYKLEBUST, OLERON et HERREN, le sujet sourd se différencie du sujet entendant, en ce que le premier, de par sa privation du langage, demeure plus longtemps attaché «au niveau opératoire concret», par opposition «au niveau opératoire formel» (2).

Ce type de raisonnement, ne plaît pourtant guère aux adeptes du langage gestuel. Ils justifient leur point de vue de la manière suivante: ces résultats peuvent être exacts, dans la mesure où l'enfant sourd est privé de toute forme de langage. Or, ce n'est pas le cas des enfants que l'on initie à la méthode gestuelle, sitôt le handicap dépisté, car ils estiment que la langue des signes est une langue à part entière (3).

Le problème ne se pose également guère, pour les enfants dont la surdité est dépistée avant l'âge de six mois et donc appareillés et pris en charge systématiquement.

Qu'en est-il des enfants sourds algériens?

Partant de toutes ces considérations théoriques et pratiques, l'on voudrait analyser le développement des activités cognitives du sujet sourd algérien.

En effet, il faut souligner que le dépistage précoce est une opération quasi inexistante dans nos maternités. Ce qui implique que le handicapé auditif ne passe pas par toutes les étapes normales de l'acquisition du langage. En outre, la langue des signes n'est dispensée dans aucune institution, au profit des jeunes sourds algériens.

A la lumière de ce constat, nous nous posons les questions suivantes:

1)- en l'absence d'un dépistage précoce et d'un enseignement du langage gestuel, le stade conceptuel est-il atteint par le sujet sourd algérien?

2)- si oui, quel est son niveau de développement?

C'est ce que nous nous proposons d'élucider à travers une recherche, que nous voulons objective. Pour ce faire, nous recourons à l'application d'un test, conforme autant que faire se peut, au contexte socio-culturel dans lequel baigne le déficient auditif algérien.

Les résultats de cette approche s'inscriront dans la préparation du Doctorat d'Etat en Orthophonie.

Références:

1- P. OLERON, «Les sourds-muets», P.U.F, Paris, 1969, 125 p, p 44.

2- D. COLLIN, «Psychologie de l'enfant sourd», Masson, Paris, 1979, 95 p, pp 8-9.

3- J.A. RONDAL, F. HENROT, M. CHARLIER, «Le langage des signes, aspects psycho-linguistiques et éducatifs», Mardaga, Bruxelles, 1986, 220 p, p71.

4- H. BRIEDJ, «Recherche audiolinguistique - approche expérimentale de la technique verbo-tonale au sein des écoles de Jeunes Sourds», Magister en Orthophonie, I.P.S.E., Univ. d'Alger, 1992-1993, 420 p. s.d. N. ZELLAL.

FORMATION EN ORTHOPHONIE: LA QUALITE FAIT DEFAUT

H. BRIEDJ